



UNITED WORLD WRESTLING

A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES
A TOUS LES MEMBRRES DU BUREAU

Réunion de la Commission Technique et approbations finales des Membres du Bureau

Cher M. le Président,

Comme vous devriez le savoir, les Membres de la Commission Technique se sont rencontrés la semaine dernière à Belgrade (SRB) pour échanger sur d'importants sujets en rapport au futur de notre sport. Les Membres du Bureau ont reçu toutes leurs propositions et en ont approuvées plusieurs.

Vous trouverez tout d'abord en pièce jointe un document qui vous fournit toutes les informations nécessaires en ce qui concerne le Système de Classement et les règles s'y rapportant.

Le troisième document parle du processus d'inscription. Comme vous pourrez le lire, plus d'inscriptions préliminaires (nombres) ne seront demandées aux Fédérations Nationales pour nos Championnats.

De plus, le délai pour les inscriptions définitives (nominatif) est maintenu à un mois avant le début de la compétition MAIS plus aucun changement dans les noms des athlètes et de leurs catégories de poids ne pourra être effectué 10 jours avant la compétition.

Le dernier document approuvé est les Règles de Lutte. Je voudrai souligner le fait que la plupart des changements concerne quelques ajustements sur des circonstances exceptionnelles ou des clarifications sur des cas spécifiques. Le seul changement dans les règles concerne la tolérance de poids.

En 2019, plus aucune tolérance de poids ne sera acceptée (le 1^{er} ou 2^{ème} jour) ! Les seules compétitions où une tolérance de poids est autorisée sont les Coupes du Monde et les Tournois Internationaux qui NE FONT PAS partie du système de classement (Article 8).

Hormis ce point, des changements ont été effectués dans :

1. **Article 8:** Suite aux inquiétudes transmises par des Fédérations Nationales et afin de protéger le développement de notre Sport dans chaque Continent, il a été décidé de garder les catégories de poids qui comptent moins de 5 lutteurs MAIS pas les catégories de poids qui comptent seulement 1 athlète inscrit.
2. **Article 15:** clarification si une double-disqualification survient lors d'un combat de demi-finale.
3. **Article 31:** être plus dur contre les mauvais comportements des entraîneurs.
4. **Article 33:** avoir un classement par équipe plus simple lors des compétitions où un pays peut inscrire plus d'un athlète par catégorie de poids.
5. **Article 42:** clarification sur les points de classement suite à des cas spécifiques (double blessure - double forfaits).
6. **Article 56:** clarification quand un athlète est blessé - ne pas l'obliger à participer à la deuxième pesée s'il est qualifié pour la deuxième journée.

Pour les Fédérations Nationales qui veulent traduire les Règles dans leurs langues, vous trouverez en pièce jointe les Règles de Lutte avec toutes les modifications faites (en vert ou rouge). La version à jour sera publiée sur notre site internet.

Je profite de cette opportunité pour vous souhaiter le meilleur pour 2019 et que tout vos objectifs se réalisent.

Nenad Lalovic
Président
United World Wrestling

United World Wrestling

Rue du Château, 6, 1804 Corsier-sur-Vevey, Switzerland
T. 0041 21 312 84 26 F. 0041 21 323 60 73

Corsier-sur-Vevey, le 24 décembre 2018/Jdr